#### AR Prefecture

082-218201127-20220217-CM20220217\_23-DE Reçu le 23/02/2022 Publié le 23/02/2022

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

## RÉPUBLIQUE FRANCAISE

### COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 17 février (17/02/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 11 février, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

## ETAIENT PRESENTS:

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTTINET, M. Robert DUPARC, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par M. Guy LOURMEDE), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Luc PORTES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Mme Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

Madame PAPUGA est nommée secrétaire de séance.

## **FESTIVITES**

23 - 17 février 2022

## 23. Fêtes de Pentecôte – Don pour la rosière

Rapporteur: Madame ESQUIEU.

Considérant que la ville organise en partenariat avec le comité des fêtes les traditionnelles fêtes de Pentecôte du 3 au 6 juin 2022.

Considérant que la ville offre tous les ans à cette occasion un don à une jeune fille élue « La Rosière », conformément au testament de Feu Dominique CLAVERIE.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** l'organisation en partenariat avec le comité des fêtes des traditionnelles fêtes de pentecôte du 3 au 6 juin 2022,

## AR Prefecture

082-218201127-20220217-CM20220217\_23-DE Reçu le 23/02/2022 Publié le 23/02/2022

**APPROUVE** que la ville offre tous les ans à cette occasion un don à une jeune fille élue « La Rosière », conformément au testament de Feu Dominique CLAVERIE,

AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer la somme de 200 € à la future rosière.

Pour copie conforme Moissac le 21 février 2022

Le Maire,

Romain LOPEZ